

FORMATION JURIDIQUE



Fonction publique



Une formation juridique des RH / DRH / Membres Affaires juridiques de la fonction publique.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

■ 1^{ère} Partie - Éviter le reclassement

- L'aménagement de poste ;
- L'affectation dans un autre emploi ;
- Le temps partiel thérapeutique.

■ 2^{ème} Partie - Le reclassement pour inaptitude physique des fonctionnaires

- Bénéficiaires ;
- La procédure de reclassement ;
- Les modalités de reclassement : le détachement dans un autre corps, le recrutement dans un autre corps, l'intégration dans un autre grade du même corps ;
- Le cas du reclassement impossible : l'inaptitude à toutes fonctions, le refus de l'agent ;
- Le contrôle juridictionnel de l'obligation de reclassement.

■ 3^{ème} Partie - Le reclassement des agents contractuels de droit public

- La procédure préalable à la décision de licenciement ;
- La notification de la décision de licenciement ;
- La demande de l'agent à être reclassé ;
- Le contentieux.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Optimiser ses connaissances juridiques.

Points forts

- ⊕ **Approche interactive**
- ⊕ **Intervention d'un avocat** spécialisé en droit public
- ⊕ Possibilité d'**aborder des situations concrètes** rencontrées par les stagiaires

Pour qui ?

- ➔ Les **RH, DRH, Membres Affaires Juridiques**

Prérequis

- ➔ Aucun

Durée

- ➔ **Formation :**
1 journée